

AMAP d'AIGREFEUILLE sur MAINE
Contrat d'engagement « Légumes Biologiques »
du 11 janvier au 19 décembre 2024



Les Producteurs

Mme Vanessa STROUBLE

Les Jardins de la Sanguèze

Siège social : 49 la promenade 44190 CLISSON

Exploitation : la Blandinairie 44330 MOUZILLON

Tél : 06 68 86 26 77

Mail : lesjardinsdelasanguèze@gmail.com

et

L'AMAPIEN

Mme/M :

Adresse :

Tél :

Mail :

Le contrat porte sur un approvisionnement hebdomadaire en paniers de légumes **sur l'année** (soit 46 semaines).

Pas de distribution les jeudis 9 mai (Ascension) et 15 août (férié), ainsi que le 4 janvier et le 26 décembre.

Pause sur deux distributions courant mars / avril afin de tenir compte des cycles de production.

La productrice :

- s'engage à fournir des légumes de saison, frais, biologiques, une fois par semaine, le jeudi.
- s'engage à fournir un minimum de 5 légumes différents en moyenne par semaine, pour tous les paniers, et au minimum 25 variétés de légumes différents sur la durée du contrat
- peut s'approvisionner auprès d'un partenaire maraîcher local possédant le label AB ou en conversion, si sa production personnelle est insuffisante.

L'AMAPIEN :

- reconnaît qu'en devenant partenaire, les risques et les bénéfices d'une bonne ou d'une mauvaise récolte sont partagés,
- vient chercher son panier au local de distribution sous le préau du football aux Richardières, les jeudis entre 18h30 et 19h30. Émarge lorsqu'il prend son panier,
- en cas d'impossibilité pour venir chercher son panier, cherche quelqu'un qui soit prêt à prendre le panier et à émarger à sa place. Si le panier n'est pas récupéré avant 19h30, autorise que son panier soit mis à disposition de l'équipe responsable de la distribution.
- effectue au moins 1 permanence de distribution (mise en place à 18h15, accueil des AMAPiens, rangement et nettoyage) et une aide en direct sur l'exploitation (désherbage, semis, ...),
- s'assure d'être à jour de sa cotisation à l'AMAP (5€/année civile).

Les référents :

Odile Trochu odile.trochu2@gmail.com 06 07 03 31 38

Albert Le Guen alb.gwenn@orange.fr 06 37 52 81 59

Denis Bioret denis.bioret@wanadoo.fr 06 82 00 26 17

Prix de la « part de récolte » et modes de paiement

Part de récolte	Petit panier	Grand panier
Montant du panier	11,50 €	16 €
Nombre de distributions toutes les semaines	46	46
Montant	529 €	736 €
Règlement	12 chèques de 44,08 € ou 4 chèques de 132,25 €	12 chèques de 61,33 € ou 4 chèques de 184 €
Nombre de distributions semaines paires	24	24
Montant	276 €	384 €
Règlement	12 chèques de 23 € ou 4 chèques de 69 €	12 chèques de 32 € ou 4 chèques de 96 €
Nombre de distributions semaines impaires	22	22
Montant	253 €	352 €
Règlement	12 chèques de 21,08 € ou 4 chèques de 63,25 €	12 chèques de 29,33 € ou 4 chèques de 88 €

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « **Les jardins de la Sanguèze** » et doivent être remis avec le contrat signé le jour de l'inscription.

RÉSILIATION

Toute résiliation des contractants (et remboursement des mensualités restantes) reste possible en cas de changement majeur de situation, et sera soumise à l'étude et à l'approbation des représentants de l'association.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, je bénéficie d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui me concernent. Je peux, à tout moment, exercer ce droit. Pour cela je peux écrire à : amap-aigrefeuille@laposte.net .

Fait à le

SIGNATURES

Le Producteur

L'AMAPIEN